

Association Guyane Trek

F F Randonnée n° 04269

Propositions validées à l'Assemblée Générale du 18 NOVEMBRE 2016

Annexe 1/2 au règlement intérieur depuis 2016

Validation des montants de cotisation d'**adhésion 2022-2023**:

	Individuel	Familial
Adhésion annuelle	50	90
Adhésion tarif réduit (A partir du 1 ^o avril)	38	65
Adhérent d'un autre club FFRP	22	40
Adhérent d'un autre club FFRP tarif réduit	10	20
Magazine Passion-Rando (Compris dans l'adhésion)	6€ les 4 numéros	
Tarif covoiturage	Voir annexe 2/2	
Rappel : Adhésion annuelle et Adhésion tarif réduit : Certificat médical et questionnaire de santé (ci-joint) obligatoires.		
Tarif réduit : à compter du 1^{er} avril		

Règlement par :

- chèque à l'ordre de « Association Guyane Trek »,
- virement bancaire (demandez notre RIB).